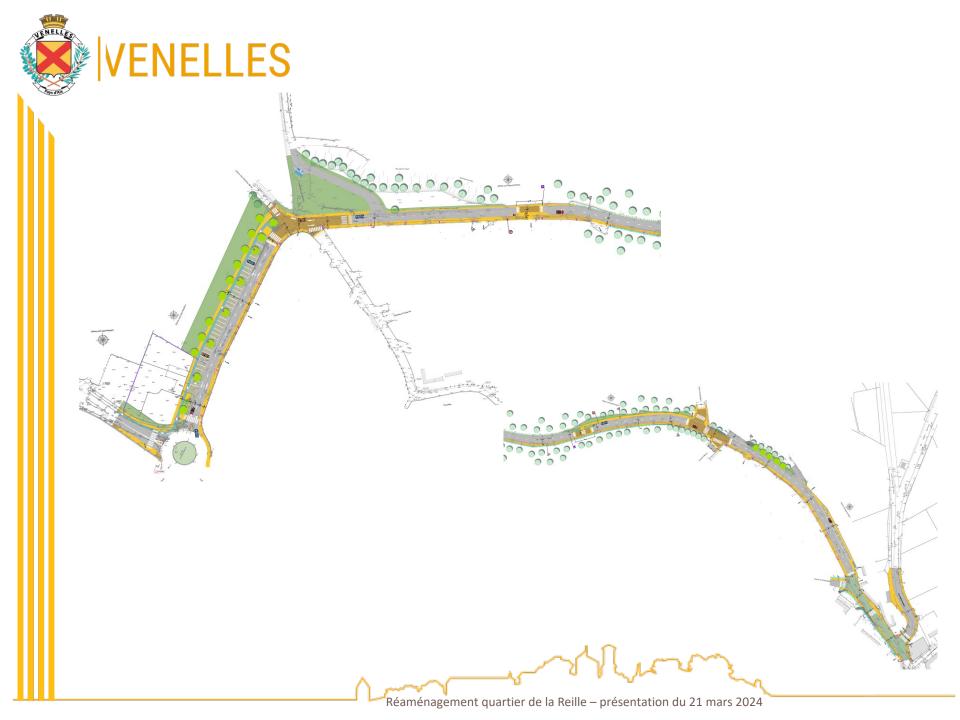




# Réaménagement et sécurisation du quartier de la Reille

























### ETAT DES LIEUX

- Un profil de chaussée avec des caractéristiques géométriques inadaptées
- Absence de cheminements piétons / aménagements cyclables
- Carrefour Fontcuberte dangereux
- Réseau pluvial sous-dimensionné
- Réseau EU et AEP obsolètes
- Eclairage public inefficace
- Réseaux aériens et poteaux béton disgracieux

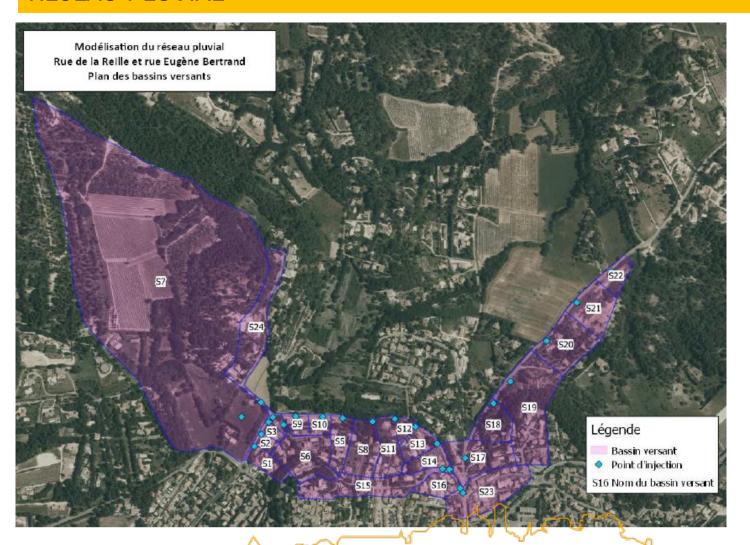


### OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT

- Améliorer la sécurité globale de cet itinéraire,
- Créer un cheminement piétons continu et sécurisé,
- Créer des aménagements cyclables
- Redimensionner et améliorer le réseau d'eau pluvial
- Rénover les réseaux EU et AEP
- Améliorer le confort des usagers et des riverains
- Proposer des aménagements qualitatifs
- Moderniser l'éclairage public et enfouir les lignes aériennes



# RESEAU PLUVIAL





## RESEAU PLUVIAL

Le réseau de la rue de la Reille est composé principalement de conduites DN 300 et DN 400, de caniveaux en béton et de fossés en terre.





Photographies du réseau pluvial de la rue de la Reille

On note au droit du numéro 19 de la rue de la Reille, l'absence de sortie de la conduite enterrée.





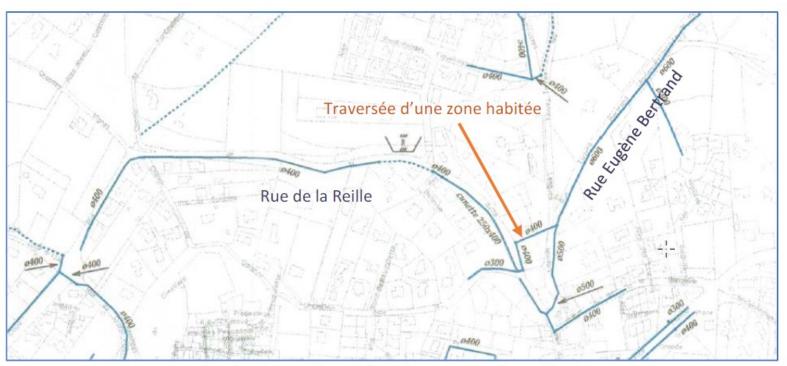
Photographies au droit du numéro 19 de la rue de la Reille

Réaménagement quartier de la Reille – présentation du 21 mars 2024



## RESEAU PLUVIAL

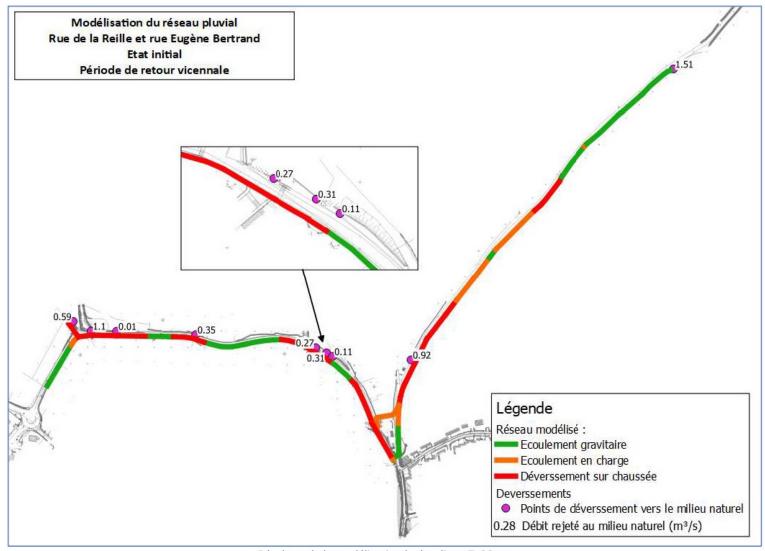
D'après les plans du réseau d'eaux pluviales datant de 1998, le réseau de la rue de la Reille traverse des zones habitées afin de rejoindre le réseau de la rue Eugène Bertrand.



Plan du réseau d'eaux pluviales – Dragon Conseil 1998



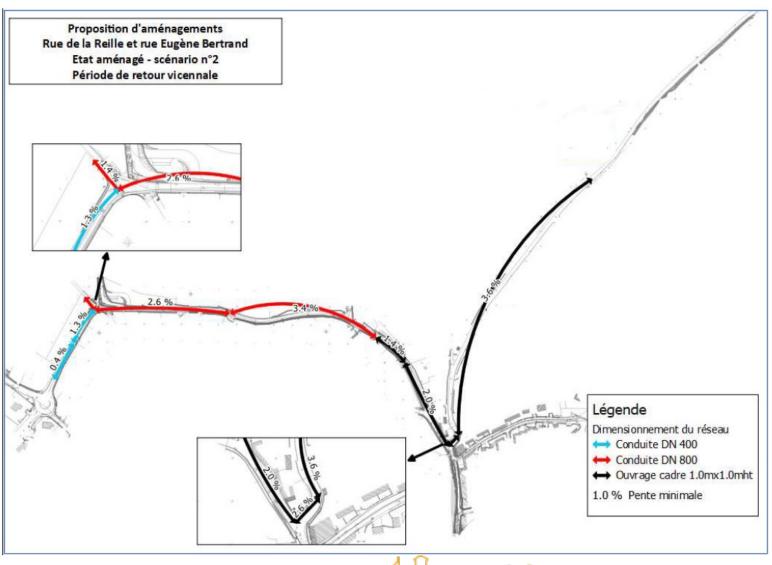
RESEAU PLUVIAL



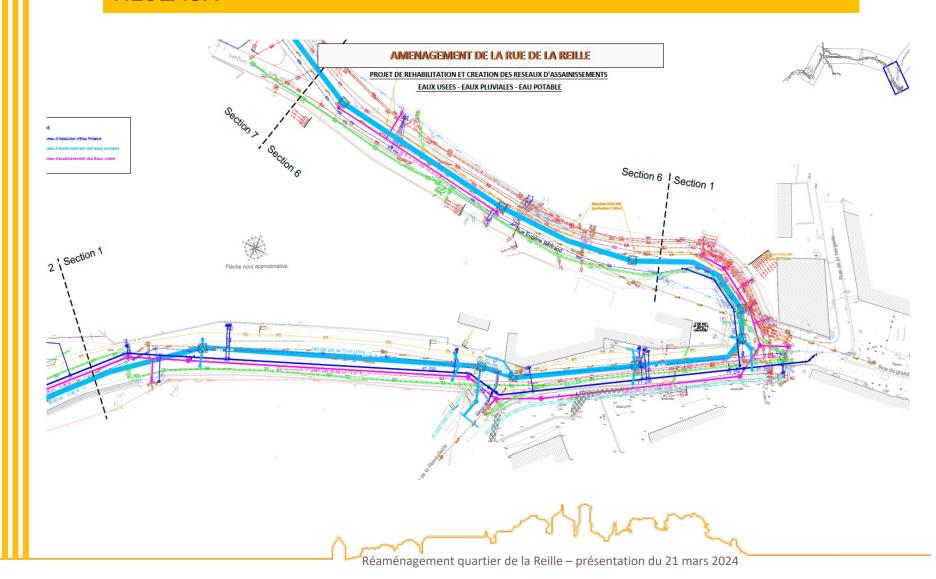
Résultats de la modélisation hydraulique T=20 ans



# RESEAU PLUVIAL





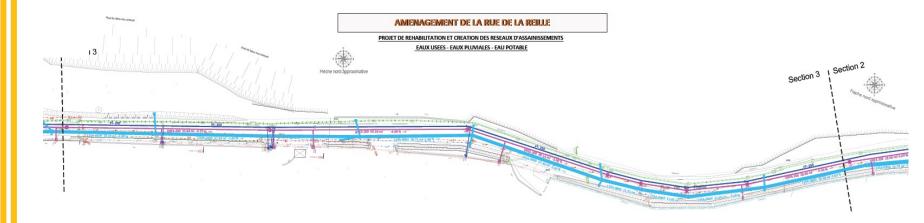




ection 3 / Section 2

# AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA REILLE PROJET DE REHABILITATION ET CREATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENTS **EAUX USEES - EAUX PLUVIALES - EAU POTABLE** Section 2 ! Section



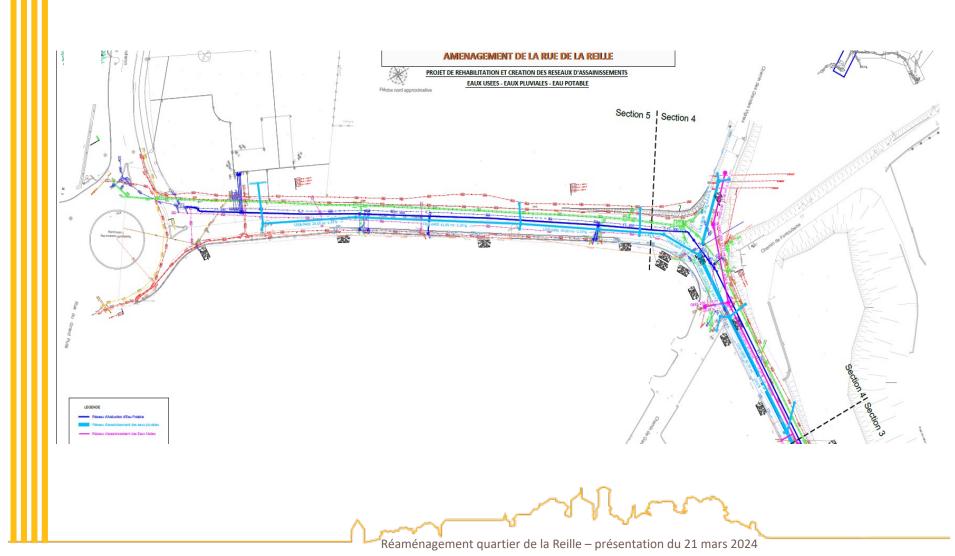




Sin tile tile jäle

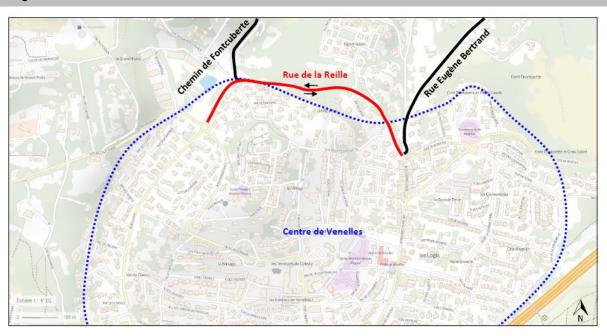








#### Objet de l'étude



La ville de Venelles envisage de réaménager la Rue de la Reille selon deux scénarios d'aménagement :

- Zone 30 avec conservation du double-sens de circulation,
- Zone 30 avec sens unique Ouest > Est partiel du Chemin de Fontcuberte jusqu'à la Rue Eugène Bertrand avec contresens cyclable.

L'objectif de l'étude consiste à quantifier les impacts de chaque scénario sur la circulation au niveau du secteur d'étude.

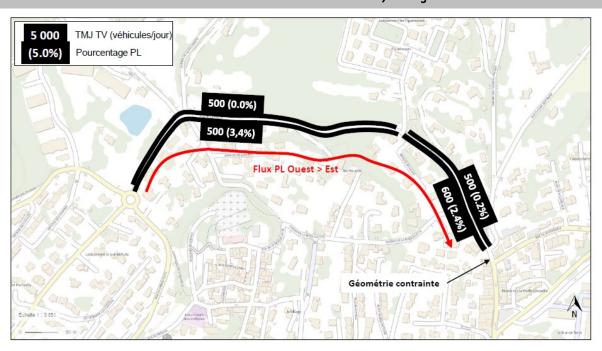
Pour cela, des comptages routiers ont été effectués en Octobre 2022.

Ce rapport présente les résultats des différents comptages et les analyses des impacts de chaque scénario d'aménagement.



#### Etat des lieux

#### Trafics moyens journaliers et taux PL



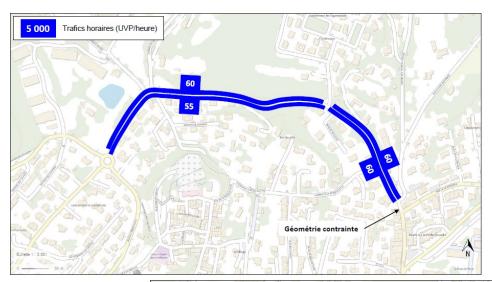
La carte ci-contre synthétise les trafics journaliers par sens sur la Rue de la Reille.

Les résultats des comptages montrent que :

- La Rue de la Reille est empruntée par environ 1 000 véhicules/jour, deux sens cumulés.
- Le trafic PL sur cet axe se fait uniquement dans le sens Ouest > Est : environ 20 PL/jour ont été recensés dans ce sens de circulation. Les PL relevés ici correspondent aux bus et PL de services locaux (ramassage des ordures,...).

La géométrie des voies est contraignante au niveau du carrefour Rue de la Reille/Rue Eugène Bertrand. Cela empêche la giration des véhicules à gros gabarit, et explique l'absence de PL dans le sens Est > Ouest sur la Rue de la Reille.

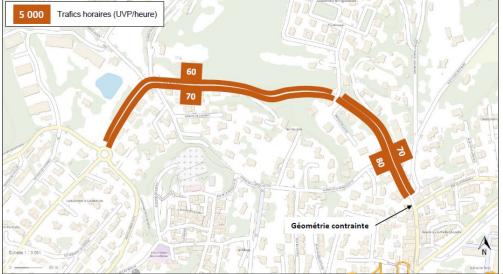




La carte ci-contre synthétise les trafics horaires, relevés en HPM (8h00-9h00), par sens sur la Rue de la Reille.

Les résultats des comptages montrent que :

- La Rue de la Reille est empruntée par environ 60 UVP/heure/sens.
- Les trafics faibles en HPM restent compatibles avec la géométrie des voies contraignantes au niveau du carrefour Rue de la Reille/Rue Eugène Bertrand.



La carte ci-contre synthétise les trafics horaires, relevés en HPS (17h-18h), par sens sur la Rue de la Reille.

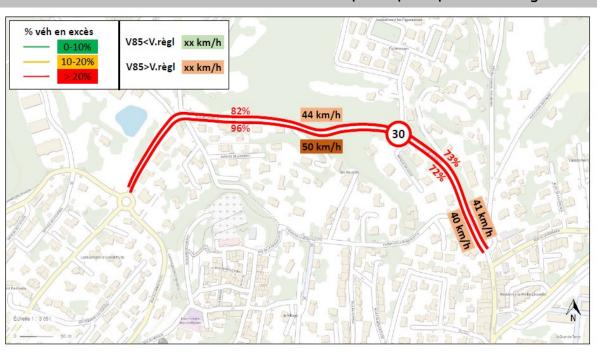
Les résultats des comptages montrent que :

- Les niveaux de trafics sur la Rue de la Reille sont du même ordre de grandeur qu'en HPM, avec 60 à 80 UVP/heure/sens.
- Comme HPM, les trafics faibles en HPS restent compatibles avec la géométrie des voies contraignantes au niveau du carrefour Rue de la Reille/Rue Eugène Bertrand.



#### Etat des lieux

#### Vitesse pratiquée par les usagers



La carte ci-contre synthétise le pourcentage de véhicules en excès de vitesse et les V85 par sens sur la Rue de la Reille.

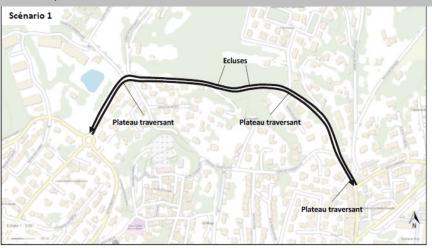
Pour rappel, la V85 correspond à la vitesse en-dessous de laquelle circulent 85% des usagers.

- La proportion d'usagers circulant au-dessus de la vitesse réglementaire sur la Rue de la Reille est très élevée, supérieure à 70% par sens de circulation.
- Sur la partie Est, les excès de vitesse restent modérés :
   15% des usagers y circulent au-dessus de 40 km/h dans les deux sens de circulation.
- Sur la partie Ouest, les excès de vitesses sont plus marqués: 15% des usagers y circulent au-dessus de 44 km/h dans un sens, et au-dessus de 50 km/h dans l'autre.

Ces vitesses ne sont pas compatibles avec une circulation cyclable sur cet axe étroit.



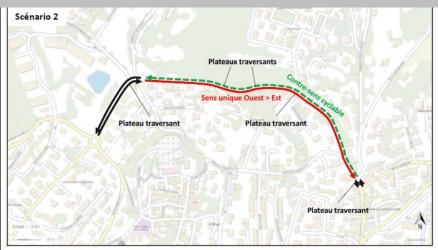
#### Synthèse



Le scénario 1 prévoit la **requalification en zone 30 de la Rue de la Reille**, avec la mise en place d'aménagements modérateurs de vitesses, et des matériaux qualitatifs de chaussée.

Ce scénario n'a aucun impact sur les niveaux de trafics, les conditions de circulation où les temps de parcours des usagers dans la ville de Venelles.

Les aménagements modérateurs de vitesse sur la Rue de la Reille permettraient de **modérer les excès de vitesse** relevés actuellement sur cet axe.



Le scénario 2 prévoit la requalification en zone 30, ainsi que la mise en sens unique Ouest > Est de la Rue de la Reille.

Comme le scénario n°1, ce réaménagement permettrait de modérer les excès de vitesses relevés actuellement Rue de la Reille.

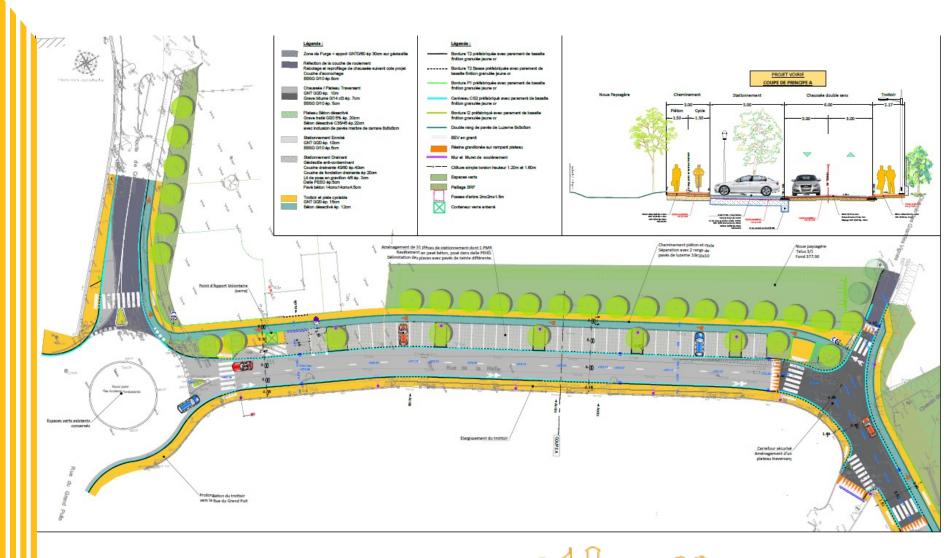
Cependant, ce scénario engendrerait des reports de trafics et modifications d'itinéraires pour les riverains. Cela provoquerait :

- Une augmentation du trafic en centre-ville de Venelles, sur l'Avenue du Pigeonnier notamment, où le profil en travers est contraint.
- Une augmentation du temps de parcours pour les usagers voulant rejoindre le Chemin de la Resquillette et les accès riverains sur la Rue de la Reille.

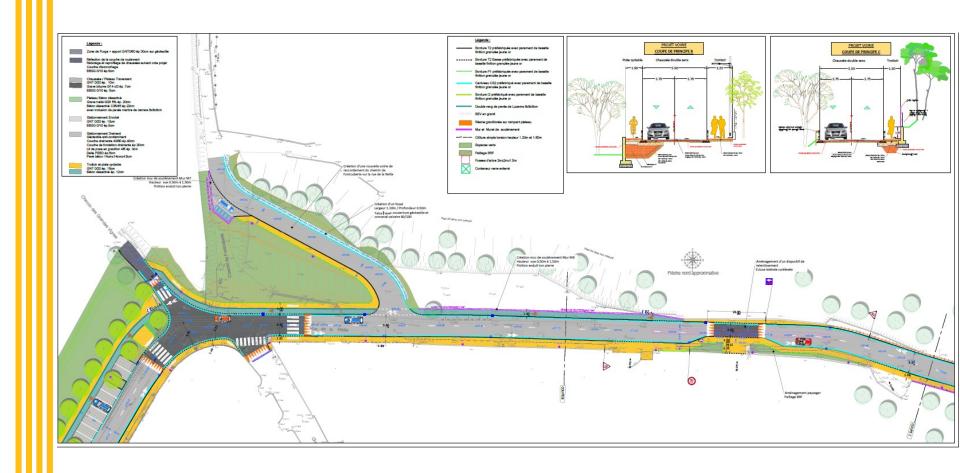
Même si ce scénario à vocation à limiter la vitesse sur la Rue de la Reille, la mise en sens unique pourrait avoir comme effet indésirable de favoriser la prise de vitesse des automobilistes sur l'axe.

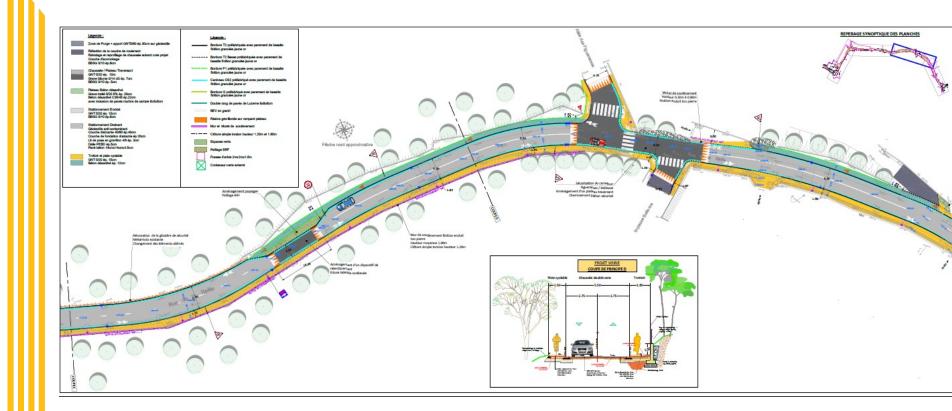
Le choix de la mise en œuvre du scénario n°1 est à privilégier, car ce scénario permet de répondre aux enjeux de vitesses pratiquées par les usagers sur la Rue de la Reille, sans impacter les niveaux de trafics en centre-ville de Venelles et les itinéraires des riverains.

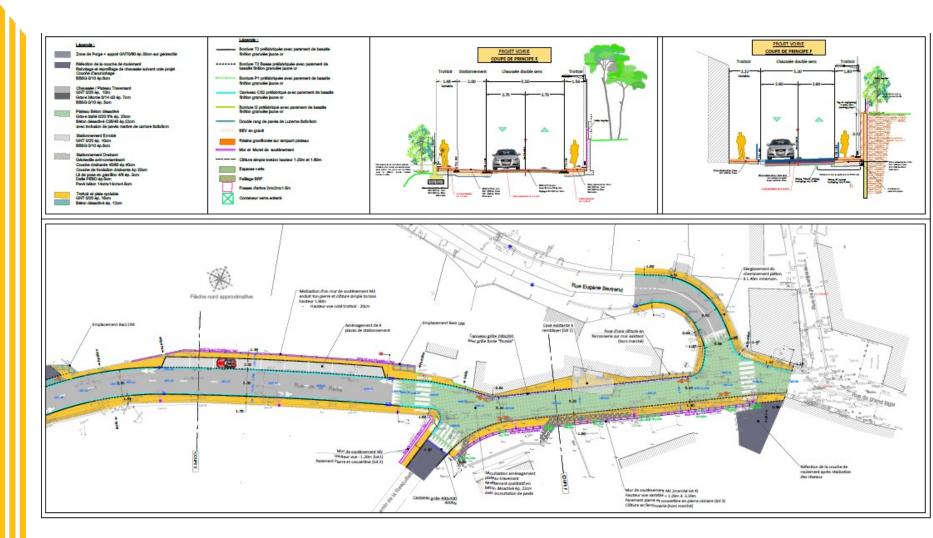




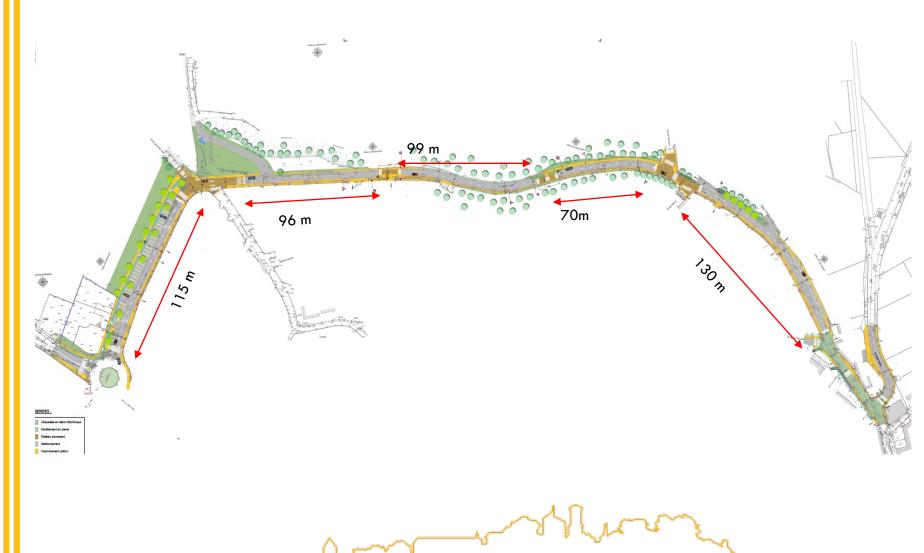






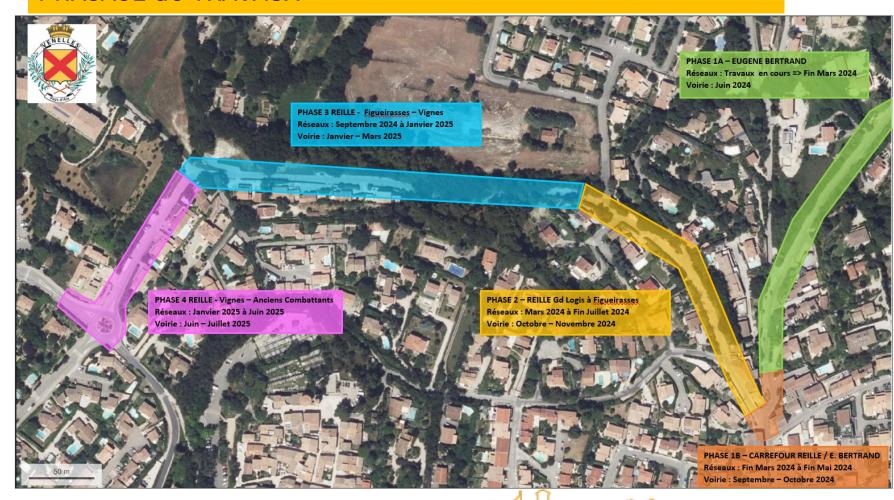








## PHASAGE de TRAVAUX





CIRCULATION DE MARS A FIN MAI 2024





CIRCULATION
DE JUIN A FIN
JUILLET 2024









## MERCI DE VOTRE ATTENTION

